



Espalion, le 27 mars 2024

Convocation

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister au Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Haut Rouergue qui aura lieu le :

9 avril à 18h00

A la Mairie de Laissac-Séverac-l'Église

L'ordre du jour portera sur :

- Administration générale du PÉTR du Haut Rouergue
 - o Approbation du procès-verbal du 13 février 2024
 - o Lieu pour la tenue de la prochaine réunion du conseil syndical
- Ressources humaines
 - o Suite à donner au poste Petites Villes de Demain au sein du PÉTR
 - o Mise en place de la prime pouvoir d'achat ou instauration du CIA (RIFSEEP)
- Finances
 - o Budget primitif 2024
 - Présentation de l'état récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus
 - Compte de gestion 2023
 - Compte administratif 2023
 - Affectation du résultat 2023
 - Vote du budget primitif 2024
 - Participation financière 2024 des membres du PÉTR du Haut Rouergue
 - Ingénierie territoriale 2024 – demande de subvention Fonds vert
- Fonctionnement du PÉTR
 - o Nouveau suppléant au conseil syndical du PÉTR du Haut Rouergue
- Projet de territoire
 - o Actualités ZAN
 - o Actualités contractualisations
 - o Révision du plan de financement étude mobilité du PÉTR
- Questions diverses :
 - o Campus Connecté d'Espalion
 - o Animation LEADER programmation 2014-2022

Si vous ne pouvez pas participer à la réunion, je vous saurais gré de bien vouloir transmettre l'invitation et l'ordre du jour à votre suppléant(e) et d'informer le secrétariat du PÉTR du Haut Rouergue.



Pour information, afin de tenir compte de la loi Engagement et Proximité, les convocations avec les documents joints sont dès à présent transmises par voie électronique à l'ensemble des délégués titulaires et suppléants ainsi qu'aux conseillers communautaires des assemblées membres. Elle peut sur demande d'un conseiller syndical être adressée par écrit.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,
Jean-Michel LALLE



Délégués Titulaires et Suppléants :

Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac : Marc BORIES (suppléant Bruno VEDRINE), David MINERVA (suppléant Pierre TOURRETTE), Alain VIOLAC (suppléant Yves BIOULAC), Hervé LADSOUS (suppléante Nathalie MARTY), Christine PRESNE (suppléant Christophe BERNIE), Christian NAUDAN (suppléant Raphaël BACH).

Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère : Nicolas BESSIERE (suppléant André CARNAC), Bernard BOURSINHAC (suppléant Benoît RASCALOU), Jean-Michel LALLE (suppléante Magali BESSAOU), Éric PICARD (suppléante Yolande BRIEU), Jean-Luc CALMELLY (suppléant Benoît BARRAL), Bernard SCHEUER (suppléant Jean PRADALIER).